



INVITATION

Buffet campagnard du cdH-IC d'Andenne !

Les élus et le Comité du cdH-IC sont heureux de vous convier au buffet campagnard qu'ils organisent ce vendredi 30 août dès 18h30 au Centre paroissial, rue Camus à Andenne !

Menu adultes 18 €, enfants 10 € : apéro offert, plateaux de salaisons et de charcuteries avec tous leurs accompagnements d'été, et dessert.

Réservations pour le 26 août au 0476.41.80.79



Sécurité, oui ! Dérives sécuritaires anglo-saxonnes, non !

Lors du Conseil communal du 3 juin, le bourgmestre annonce, en fin de séance, l'ajout d'un point d'urgence. Tous les élus sont quelque peu surpris. Le maieur demande l'accord du Conseil communal sur des mesures de sécurité place des Tilleuls suite à diverses agressions survenues les nuits de week-end depuis le début de l'année. Le vote d'une mesure spécifique permettrait à la police d'appréhender des majeurs et des mineurs fauteurs de troubles. Le cdH donne son accord, la sécurité des citoyens doit être à tout prix préservée, mais demande tout de même que soient présentés un état des lieux et un bilan des actions menées lors du prochain Conseil communal.

Lors du Conseil suivant, le 15 juillet, le bourgmestre fait un bref rapport oral sans le moindre texte inscrit à l'ordre du jour (une fois encore !) et, sans donner aucune information complémentaire, annonce qu'il a été fait appel à des sociétés de gardiennage privé (ce qui n'avait jamais été annoncé officiellement auparavant) pour renforcer la police... Et enfin, que les mesures de ce mal appelé « couvre-feu » doivent être maintenues tout l'été.

Le cdH se fâche et hausse le ton ! Sur des dossiers aussi sensibles, il est clairement inadmissible que dans un État de droit, le bourgmestre n'informe pas mieux les 28 autres élus du Conseil communal. Le cdH s'abstient et demande qu'un rapport en bonne et due forme soit adressé à l'ensemble des élus ! Ce à quoi le bourgmestre répondra qu'il souhaite un système sécuritaire anglosaxon (sic) ! Manifestement, lorsque l'on constate chaque jour dans les médias les dérives dudit système, le bourgmestre semble méconnaître les problématiques sécuritaires et criminogènes dans leur ensemble ! Cela fait froid dans le dos.

Reconstruire la porte Saint-Étienne

Lors du Conseil communal du 1er mars, notre nouvel élu seillois, Christian Mattart, déposait sa première interpellation relative à la destruction (et à la reconstruction, espérons-le !) de la porte Saint-Étienne.



Ce monument bien connu des Andennais, situé derrière le château de Seilles, avait été détruit en juillet 2012 par un camion communal. La porte Saint-Étienne était un rappel de l'histoire

locale, un point de repère, et jouait également un rôle involontaire de sécurité routière en raison du rétrécissement de chaussée qu'elle entraînait.

Le cdH a donc sollicité la reconstruction de l'édifice. La Ville ayant récupéré et entreposé toutes les pierres afin que le coût de la reconstruction soit moindre, nous avons même proposé que soit fait appel à des centres de formation spécialisés qui recherchent parfois des travaux pratiques de ce type pour leurs étudiants.

Le cdH a été entendu et lors du Conseil communal du 15 juillet dernier, c'est à l'unanimité qu'a été votée la réalisation d'une analyse de reconstruction ! Espérons que la nouvelle porte verra le jour au plus vite.

Coup de tonnerre fiscal à Andenne...

Dans un article de presse paru le 11 avril, le bourgmestre annonce que certaines taxes seraient restées impayées et qu'il souhaite recouvrer ces dus. Ce qui est tout à fait normal !

Et puis, dérapage (in)contrôlé, il annonce que « Francis Verborg (ancien échevin PS des Finances) était trop gentil. Nous n'allons pas laisser tranquilles les gens qui doivent de l'argent à la commune. »

Que veut dire « trop gentil » ? Soit l'ancien échevin aurait mal fait son travail soit, une fois encore, les propos du bourgmestre étaient excessifs !

Étienne Sermon déposa une interpellation lors du Conseil communal du 6 mai, soutenant la politique de recouvrement, en demandant quel était le montant des taxes concernées. Quel plan d'action sera mis en place ? Et enfin, qu'en est-il de ce qualificatif « trop gentil » attribué à l'ancien échevin ?

Malheureusement, ce dernier n'ayant, semble-t-il, pas compris la teneur de l'interpellation, ou préférant ne pas désavouer publiquement le bourgmestre qui le mettait dans une situation plus que délicate, a préféré lire un texte. Texte assez schizophrénique puisqu'il attaquait le cdH sur les propos négatifs à son encontre, tenus par le bourgmestre dans la presse. Ce qu'Étienne Sermon ne manqua pas de lui faire remarquer ! Les échanges furent tendus. Mais sans se démonter, le cdH a maintenu le cap. Même des membres de la majorité, constatant que le bourgmestre avait effectivement prononcé une phrase de trop dans ladite interview, semblaient plus que mal à l'aise à cet égard !

Une meilleure stratégie de communication pour soutenir le développement d'Andenne

Lors du Conseil communal du 15 juillet, Françoise Philippart a plaidé pour une stratégie de communication de la Ville en matière de tourisme, peut-être en collaboration avec le Bureau économique provincial. En soulignant l'utilité d'organiser au plus vite des assises de la culture, du patrimoine et du tourisme à Andenne, associant toutes nos forces vives, à savoir les opérateurs publics et privés qui interviennent dans ces matières, mais pourquoi pas aussi l'ensemble du monde associatif et les agriculteurs.

Le cdH pense que cette stratégie de communication vers le grand public pourrait se joindre à une promotion auprès des investisseurs. Il y a une réelle urgence à conjuguer nos potentialités avec, par exemple, l'attractivité que suppose l'ouverture prochaine de nos nouvelles zones d'activités économiques.

L'échevine en charge du tourisme a répondu qu'elle était sur la « même longueur d'ondes » que le cdH en la matière et que des réunions de préparation étaient d'ailleurs prochainement prévues. Wait and see... le cdH y restera attentif !

www.andenneinfo.be

Le Carnet est aussi présent sur Internet. Le site www.andenneinfo.be vous propose une analyse en détail des sujets abordés ici, ainsi que de nombreux articles traitant de l'actualité andennaise en direct. Découvrez les propositions et réactions du cdH sans délai !

Le cdH d'Andenne dispose de deux représentants de choix au sein du Conseil d'administration du Centre culturel d'Andenne : Jacques Mazy et Emmanuel Gillet. Voyons avec eux quel est l'état actuel du développement culturel de la cité des Ours et quel avenir lui est promis.

Carnet des Humanistes : En tant qu'administrateurs au Centre culturel d'Andenne, quelle est votre vision de la culture pour notre ville et ses habitants ?

Emmanuel Gillet : Une culture accessible à tous, non élitiste. Elle aussi doit mettre en valeur les spécificités d'Andenne, une ville multiculturelle, et donc proposer des spectacles pour tous les types de publics : enfants, adolescents, adultes de toutes provenances et de toutes classes sociales.

Emmanuel Gillet

Administrateur au Centre culturel
Tél. : 0486.33.81.65
Email : gillet.emmanuel@swing.be

« La culture doit mettre en valeur les spécificités d'Andenne, une ville multiculturelle, et donc proposer des spectacles pour tous les types de publics : enfants, adolescents, adultes de toutes provenances et de toutes classes sociales. »



Jacques Mazy : Je rejoins Emmanuel et j'ajoute que la culture, c'est aussi la vie de tous les jours ! N'oublions pas non plus nos réseaux d'enseignement : il faut des professeurs qui aiment l'art pour qu'ils puissent transmettre une passion ou une vocation à leurs élèves... D'où la nécessité de formations culturelles !

CDH : Selon vous, qu'était la culture à Andenne il y a dix ans ? Et à quoi ressemblera-t-elle ou devrait-elle ressembler dans dix ans ?

EG : La culture était « bourgeoise », trop classique ! Dans dix ans, elle sera innovante, dynamique. Elle passera par des petits spectacles, des ateliers où l'Andennais est directement impliqué, acteur même ! Elle offrira à tous la possibilité de se révéler.

Un exemple : lors de la biennale de la céramique, des ateliers permettent à des Andennais de préparer des œuvres qui sont exposées dans un lieu remarquable, comme à la piscine de l'école normale.

JM : Contrairement à Emmanuel, je viens seulement de découvrir « du dedans » le Centre culturel d'Andenne puisque j'ai participé à un premier Conseil d'administration le 26 juin dernier. Mais comptez sur moi, sur nous, pour assumer notre mandat avec toute l'attention et tout l'enthousiasme voulus !

CDH : De grands travaux d'agrandissement se préparent au Centre culturel d'Andenne (essentiellement du côté Meuse), travaux soutenus par le cdH au Conseil communal et... subsidiés cette fois ! Comment cette infrastructure complémentaire permettra-t-elle d'accroître le développement culturel à Andenne ?

JM : Nous revenons de loin. Il y a eu d'abord le rachat de Maisons du peuple par la ville (ex : Namêche, Landenne). À Vezin, construction d'un « mini-centre culturel et sportif » sans le moindre subside et sans aucune concertation avec la population. Dois-je rappeler également cette décision du Collège de construire, toujours sans subside, une salle polyvalente... vide de tout mobilier ! Une salle que l'on transforme laborieusement, année après année, par investissements successifs en un semblant de Centre Culturel. Suis-je sévère ? Allez voir du côté de Sambreville ! Soulignons aussi le peu de soutien à l'époque aux diverses associations que comptait et compte encore notre entité.

Mais il n'y a pas que les briques ! Des objectifs multiples sont à soutenir, à développer et entre autres : défense et mise en valeur de notre patrimoine, encouragement à la création d'ateliers d'expression, à la fréquentation de nos bibliothèques, sensibilisation à TOUS les arts,...

CDH : Il y a quelque temps, chaque saison était portée par une grande « star » (Michel Boujenah, Anne Roumanoff, Charlotte de Turckheim,...) qui venait à Andenne. C'était positif pour l'image de notre Ville et permettait d'attirer pas mal de gens vers la Culture et le Centre culturel d'Andenne. Pourquoi ne programme-t-on plus de temps à autre une tête d'affiche de ce type ? Est-il prévu de relancer ce genre d'initiative ?

Jacques Mazy

Administrateur au Centre culturel
Tél. : 085.58.91.94
Email : jacquesmazy@skynet.be

« Il faut des professeurs qui aiment l'art pour qu'ils puissent transmettre une passion ou une vocation à leurs élèves... D'où, la nécessité de formations culturelles ! »



EG : À Andenne, les grands spectacles ne sont pas faciles à maîtriser, car l'infrastructure ne s'y prête pas toujours ! La salle polyvalente est trop petite, mal adaptée à ce genre de grands projets. Ce qui engendre un problème de maîtrise des coûts et des frustrations car on ne peut pas accueillir suffisamment de monde. Les grands spectacles doivent être laissés à Huy et à Namur qui ont des infrastructures bien mieux adaptées ! La seule manière de gérer un grand projet de ce type à Andenne est de l'organiser en plein air, mais alors on pourrait entrer en concurrence avec d'autres projets existants !

À Andenne, « le » dossier politique de l'année 2013 sera incontestablement celui des horodateurs. Le cdH déplore profondément le choix posé par la majorité de placer une vingtaine d'horodateurs qui affecteront pas moins de 424 places de parking dans le centre-ville.

Cette décision politique approuvée par PS et MR va immanquablement nuire à la redynamisation du cœur de notre Cité des Ours. Cette décision est prématurée et va sans contester léser le commerce andennais alors que les importants travaux liés à la percée de la place des Tilleuls, n'ont pas encore débuté. Les commerçants vont donc souffrir doublement ! Rappelons qu'une récente étude de l'Association du management de centre-ville (AMCV) souligne déjà les difficultés actuelles des commerces andennais !

Bien que soutenant la revitalisation du centre-ville et la création d'un parking souterrain payant de 169 places par un entrepreneur privé, le cdH s'est fermement opposé à la création de parking payant en surface de 424 places existantes, actuellement en zone bleue. Zone bleue qui aurait tout simplement dû se faire respecter mais le manque de volonté politique en a décidé autrement... Pourtant, de simples contrôles de cette zone auraient permis de « désengorger » le stationnement du centre-ville sans que la Ville ne renonce (pour plus de 30 ans !) à sa capacité à gérer elle-même une partie de son patrimoine propre !

Face à la mise en place de cette taxe déguisée à l'égard des Andennais et des personnes qui travaillent à Andenne (enseignants des écoles et du conservatoire, prestataires de soins médicaux à domicile, indépendants...), le cdH a appelé solennellement à :

- protéger notre hyper-centre et ses commerces,
- reporter cette décision aberrante,
- créer une Commission de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire,
- prendre en compte sa note présentée le 8 octobre 2011 relative au dynamisme commercial du centre d'Andenne, qui proposait déjà une politique structurée et volontariste pour développer de manière forte l'activité économique de notre cœur de ville... et ce, sans horodateurs. Était-ce visionnaire ? Vous trouverez un résumé de la note sur notre site Internet : <http://www.andenneinfo.be/idees/communiques-de-presse/centre-ville-et-commerces/>

Enfin, le cdH a déploré également que la majorité ait rompu l'accord unanime qui prévalait depuis de nombreuses années au Conseil communal d'Andenne, à savoir de rejeter cette politique de l'horodateur. C'était là une spécificité de notre Cité que nous défendions tous ! Asservie par des choix financiers induits par le privé (12% de rentabilité) et une volonté taxatrice du bourgmestre, la majorité a fait un choix que le cdH d'Andenne désapprouve totalement. Choix négatif à l'égard de tous les Andennais !



Agissez pour l'environnement

Pour économiser le papier, demandez à recevoir les prochains numéros par courriel.

Contactez-nous : contact@andenneinfo.be
Précisez les coordonnées indiquées sur l'étiquette en page 1.

Le cdH d'Andenne sur Facebook



Suivez l'actualité depuis la **page Facebook du cdH d'Andenne**. Soyez les premiers informés, réagissez à nos interpellations et plus encore...

www.facebook.com/cdhandenne

Vous souhaitez vous investir ?

Vous souhaitez vous investir pour votre commune et pour le cdH ? N'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons à toutes vos questions !

Le Bureau du cdH d'Andenne est à votre écoute :

Caroline Trufin – présidente – 0494.69.09.51

Emmanuelle Jacques-Storme – vice-présidente – 0486.23.26.02

Emmanuel Gillet – vice-président – 0486.33.81.65

Jean-Marc Steux – secrétaire – 085.82.31.88

Marie-Claire Lallemand – trésorière – 085.84.46.47

Soutenez le cdH

Afin de nous aider à financer les activités du cdH d'Andenne, notamment la publication de cette lettre d'information, vous pouvez verser le montant de votre choix sur le compte n° **796-5510190-73**.

Retrouvez-nous sur Internet

Visitez notre site Internet pour les informations les plus récentes de l'actualité andennaise vue par le cdH.

www.andenneinfo.be